



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2021, 19h

Les présents : Laura CATRY (Mairesse), Matthieu GRISVARD (1^{er} Adjoint), Thierry BOUVIER (2^{ème} adjoint), Michaël HUEBER (3^{ème} adjoint), Stéphanie d'AMIENS d'HEBECOURT, Julie PAJOT, Gisèle MICHELIN, Christophe COUTURIER, Edith FARINACCIO.

Absente excusée: Laury FARINACCIO – a fourni son pouvoir à Edith FARINACCIO

1. Désignation d'un secrétaire de séance : Julie Pajot.

2. Approbation du compte-rendu du conseil du 30 avril 2021

3. **Délibération** : Madame la Mairesse présente la convention de mise à disposition d'un archiviste qui a fait suite à l'audit. Trente jours de travail sont nécessaires (le coût horaire est de 35euros). Les interventions de l'archiviste pourront être échelonnées sur 3 ans. Il sera nécessaire de traiter notamment les archives de l'ancienne école afin de libérer de l'espace dans la mairie, il y aura également un travail de reconditionnement, d'inventaire et d'indexation, plus, un accompagnement pour les éliminations réglementaires (anciennes factures...) ainsi qu'un tutorat pour former une personne « référente archives » au sein de l'équipe.

Madame la Mairesse demande au conseil s'il l'autorise à signer la convention : 10 voix « Pour ». La délibération est acceptée à l'unanimité des présents et représenté.

4. **Délibération** : avenant #2 à la convention constitutive du groupement de commandes de travaux de voirie entre la CCVT et ses communes membres. Madame la Mairesse présente au conseil la demande de la commune de Monneville qui souhaite rejoindre ce groupement de commandes.

Madame la Mairesse demande au conseil s'il accepte l'avenant #2 présenté qui autorise l'intégration de la commune de Monneville à rejoindre le groupement de commande de la CCVT : 10 voix « Pour ». La délibération est acceptée à l'unanimité des présents et représenté.

5. **Délibération** : Extension du réseau électrique rue de l'industrie. Le SE60 sollicite la Mairie afin qu'elle acte de sa prise de connaissance des termes de l'extension du réseau électrique par voie souterraine au Bourg, sur de l'industrie, afin de raccorder un domicile particulier. Madame la Mairesse présente les termes des travaux envisagés afin que les conditions de répartition du financement de ces travaux (à charge uniquement du SE60 et du particulier en ayant émis le besoin) soient connues par le conseil. Le conseil prend connaissance de ces termes.

Madame la Mairesse lit la délibération soumise par le SE60 et demande au conseil s'il l'accepte : 10 voix « pour ». La délibération est acceptée à l'unanimité des présents et représenté.

6. **Validation de la « Charte d'occupation de la cantine - tiers lieu municipal »** : compte-tenu de la disponibilité du local (ancienne cantine de l'ancienne école), et de la prochaine levée des restrictions sanitaires, la Mairie va bientôt pouvoir mettre ce local à disposition des habitants et des associations montjoviennes. Ce local dispose d'une capacité maximale de 25 personnes et est à privilégier pour les activités récréatives. Il n'est pas adapté aux activités festives. Madame la Mairesse propose de lire la charte qui a été préalablement rédigée par l'équipe afin d'y apporter en séance tout souhait de modification éventuel avant publication et mise en application. Sont soulevés deux points : le montant de la caution de 250 euros, pour tous les publics, est acceptée car le mode opératoire consiste à ce que le chèque soit déposé lors de la prise en main des clés, non-encaissé, et restitué à récupération des clés après inspection de l'état général du tiers-lieu. Le conseil valide ce procédé. Concernant les toilettes publiques, situés à l'extérieur de la salle, le conseil s'accorde que la commune pourra éventuellement mettre du papier toilette à disposition. La charte est validée.

7 – Questions diverses :

- Suivi concernant la réception de la peinture des bandes STOP du carrefour de Beaugrenier (entre autres) : Matthieu Grisvard précise qu'il y a eu des développements ; le fournisseur nous a informé que le secteur, -comme beaucoup d'autres-, doit faire face à une augmentation du prix des matières premières qui se répercute sur le prix du devis initial pour la peinture. Par conséquent Matthieu Grisvard a suspendu la commande et refait un appel à devis. Les travaux de peintures au sol vont donc être retardés en attendant la reconsidération des nouveaux devis à recevoir de plusieurs prestataires (il note que compte-tenu des pluies nous aurions de toute manière dû attendre avant la pose).

- Ce qui a été fait :

- le changement du ballon d'eau chaude de l'un des appartements du presbytère.
- Nous avons eu des visites pour le studio/duplex toujours disponible dans le presbytère, cela devrait bientôt aboutir, les personnes intéressées se sont mises en relation avec l'agence.
- Pour l'appartement au dessus de la Mairie les dossiers étaient à déposer jusqu'au 15 mai, nous allons faire le point avec l'agence pour que la location puisse être effective rapidement. Concernant la finalisation des travaux pour la possibilité d'entrée dans les lieux au 1^{er} juin par des locataires : nous sommes toujours en attente de la réception du carrelage de la salle de bain pour des raisons de manque d'approvisionnement en matières premières. Nous espérons le recevoir prochainement pour finaliser la pose.
- Appel à projet concernant l'arbre en totem : avons-nous déjà reçu des réponses ? Non pas encore.
- Question concernant les abribus, et précisément l'emplacement à Valécourt : nous devons recevoir des précisions du département, c'est eux qui nous signifieront l'emplacement règlementaire préconisé ainsi que les signalisations à installer. Il est noté par Thierry Bouvier qu'il y a des plaintes concernant l'emplacement actuel de stationnement et l'arrêt du Bus scolaire.
- Question concernant une demande de paroissiens qui souhaiteraient pouvoir remettre leurs annonces paroissiales en affichage dans la vitrine qui se situe en bas de l'église sur la place. Il est noté que ce panneau comporte uniquement un plan assez vétuste d'itinéraires de randonnées et que ce plan n'a pas été changé depuis longtemps car nous nous sommes rendu compte que la clé d'accès à cette vitrine est cassée. Le conseil s'attarde sur le problème initial, à savoir, refaire les clés. Pour que la vitrine soit mise à disposition moitié/moitié cela ne pose pas de problème, ce sera aussi l'opportunité de remettre une nouvelle note d'information sur les randonnées, et aussi des infos complémentaires telles que des indications de directions vers les toilettes publiques, vers les points d'eaux situés à côté des terrains sportifs, vers le panneau informatif de départs de randonnées situé à l'entrée du chemin du cimetière.
- Information associative : Madame la Mairesse souligne et remercie les associations actives sur le village, et notamment, informe l'opération de l'association des parents d'élèves, l'A.P.E, qui propose une livraison de viennoiseries à l'occasion de la fête de mères. Les commandes sont à passer auprès de l'A.P.E –qui a fait une diffusion en boîtes à lettres- avant le 22 mai.
- Information associative : l'association le Bonheur dans le Pré reconduira cette année la mise en place d'un « Bar à Jus » sur la place de l'église les samedis (hors jours de pluie) jusqu'au 10 juillet ; par ailleurs, concernant leur festival annuel « Musicavoult » l'association a dû revoir le format et les dates pour s'adapter aux conditions sanitaires et a informé la Mairie de son souhait d'organiser un format « 'Zicavoult » : une après-midi et soirée musicale le 10 juillet avec la possibilité de dîner sur la place.
- Feu d'artifice de la commune : il aura bien lieu cette année et ceci est une bonne nouvelle. L'année dernière nous avons pu faire la fête nationale le soir du 13 juillet et cela était vraiment bien, mais si nous voulons avoir un feu d'artifice cette année nous avons dû nous résoudre à ne pas pouvoir faire cette soirée le 13-14, mais, le 03 juillet (question de disponibilité de l'artificier, Jean MAHE notre agent communal) et des dates concurrentes des autres villages et villes qui tirent leurs feux d'artifices sur toutes les autres dates que nous avons passées en revue). Cela permet aussi aux villageois de partir sur les gros feux d'artifice des alentours qui ont toujours lieu les 13-14, et, de participer à la version montjovicienne de la fête nationale.

L'ordre du jour est épuisé – il est 19h46.